



# POLITIQUE RELATIVE AUX PRINCIPES RÉGISSANT L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE DANS LES SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE

## **PV-14      CODE DE PROCÉDURE POUR LES ASSEMBLÉES**

La Caisse favorise l'adoption d'un code de procédure pour les assemblées d'actionnaires qui, à la fois, respecte la démocratie d'entreprise et fournit un encadrement ordonné.